

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 11 juillet 2011

N° 2011-17

CATÉGORIE : ASSURANCE

DESTINATAIRES : Tous les agents généraux administrateurs, les agents associés généraux, les courtiers, les agents généraux, les conseillers en sécurité financière autonomes et les comptes nationaux

OBJET : Exigences d'appréciation des risques d'assurance vie et d'assurance maladies graves simplifiées

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons apporté des changements afin de simplifier notre *Guide d'appréciation des risques* d'assurance vie et d'assurance maladies graves (copie ci-jointe). Ces changements prendront effet le 18 juillet 2011.

Veillez ne pas annuler des exigences demandées antérieurement.

Voici quelques faits saillants :

Faits saillants du Guide d'appréciation des risques d'assurance vie

- Âges de 18 à 40 ans – 2 000 000 \$ et moins – déclaration du médecin traitant non requise.
- Âges de 18 à 45 ans – 250 000 \$ à 500 000 \$ – remplacement de l'examen paramédical par la déclaration sans examen médical et le test d'urine VIH.
- Âges de 41 à 45 ans – 500 001 \$ à 2 000 000 \$ – déclaration du médecin traitant et de l'électrocardiogramme non requis.
- Âges de 46 à 50 ans – 100 000 \$ à 249 999 \$ – remplacement de l'examen paramédical, par la déclaration sans examen médical et le test d'urine VIH.
- Tous les âges – 10 000 000 \$ et moins – remplacement de l'examen médical par l'examen paramédical.
- L'électrocardiogramme à l'effort sur tapis roulant est requis seulement pour les montants de plus de 5 000 000 \$, jusqu'à l'âge de 60 ans.
- L'âge pour une proposition d'essai passe de 71 ans à 76 ans.

Augmentation de la limite du rapport d'enquête

- La limite du rapport d'enquête est passée de 2 000 001 \$ à 5 000 001 \$.
- Pour les montants entre 3 000 001 \$ et 5 000 000 \$, veuillez remplir un Questionnaire financier personnel ou un Questionnaire financier relatif à une entreprise. Ces questionnaires se trouvent sur notre site Internet à l'intention des conseillers sous [Soutien/Tarifcation/Questionnaires et formulaires imprimables](#).

- Il peut être utile de soumettre d'autres documents tels qu'une lettre d'accompagnement, des états financiers ou l'analyse des besoins. Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Internet à l'intention des conseillers sous [Soutien/Tarification/Lignes directrices relatives à l'appréciation des risques financiers \(pour l'assurance vie\)](#).

**Faits saillants du
Guide
d'appréciation
des risques pour
l'assurance
maladies graves**

- Âges de 36 à 60 ans – 500 000 \$ et moins – déclaration du médecin traitant non requise.
- Âges de 18 à 40 ans – 500 001 \$ à 1 000 000 \$ – déclaration du médecin traitant non requise.
- Âge de 18 à 35 ans – 250 000 \$ à 500 000 \$ – examen paramédical non requis.

**Processus de
tarification
express**

Notre processus de tarification express permet de faire passer les propositions par la voie rapide afin que les clients soient protégés rapidement et aisément. Nous avons apporté des améliorations aux limites de notre processus de tarification express pour que plus de propositions y soient maintenant admissibles.

Ces cas sont admissibles au processus de tarification express :

- Âges de 45 ans et moins, moins de 250 000 \$
- Âges de 46 à 60 ans, moins de 100 000 \$

Pour bénéficier du processus de tarification express, assurez-vous que la proposition ne comporte aucune exigence de tarification et que toutes les questions comportent une réponse complète et correcte. Nous nous chargeons du reste! Nous nous sommes engagés à poster les polices dans les six jours ouvrables de la date à laquelle nous recevons vos propositions dûment remplies.

Compétence :

Caroline Keyes, Directrice et Chef de la tarification, Appréciation des risques, Marchés individuels



ASSURANCE VIE — GUIDE D'APPRÉCIATION DES RISQUES

Âge (au plus proche anniversaire)	Montant	Exigence
0 - 17	0 à 500 000	DSEM
	500 001 à 3 000 000	DSEM, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	DSEM, DMT, QF
	5 000 001 et plus	DSEM, DMT, RE
18 - 40	0 à 249 999	DSEM
	250 000 à 500 000	DSEM, UVIH
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, DMT, RE, RVM
41 - 45	0 à 249 999	DSEM
	250 000 à 500 000	DSEM, UVIH
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
46 - 50	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 249 999	DSEM, UVIH
	250 000 à 500 000	PAR, UVIH
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS
	1 000 001 à 2 000 000	PAR, PS, ECG
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
51 - 55	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 249 999	DSEM, UVIH
	250 000 à 500 000	PAR, PS
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS, ECG
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
56 - 60	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG
	1 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
61 - 65	0 à 99 999	PAR
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG
	1 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
66 - 70	0 à 99 999	PAR
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 3 000 000	PAR, PS ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
71 - 75	0 à 100 000	PAR, PS
	100 001 à 250 000	PAR, PS, ECG
	250 001 à 3 000 000	PAR, PS ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
76 et plus	Proposition d'essai : Pour tout montant, veuillez soumettre une proposition ainsi qu'une déclaration sans examen médical dûment remplie. Ne commandez pas d'exigences avant que l'Appréciation des risques ne vous en fasse la demande.	

Âge (au plus proche anniversaire)	Montant	Exigence
0 - 17	0 à 500 000	DSEM
	500 001 à 3 000 000	DSEM, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	DSEM, DMT, QF
	5 000 001 et plus	DSEM, DMT, RE
18 - 40	0 à 249 999	DSEM
	250 000 à 500 000	DSEM, UVIH
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, DMT, RE, RVM
41 - 45	0 à 249 999	DSEM
	250 000 à 500 000	DSEM, UVIH
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
46 - 50	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 249 999	DSEM, UVIH
	250 000 à 500 000	PAR, UVIH
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS
	1 000 001 à 2 000 000	PAR, PS, ECG
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
51 - 55	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 249 999	DSEM, UVIH
	250 000 à 500 000	PAR, PS
	500 001 à 2 000 000	PAR, PS, ECG
	2 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
56 - 60	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG
	1 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
61 - 65	0 à 99 999	PAR
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG
	1 000 001 à 3 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
66 - 70	0 à 99 999	PAR
	100 000 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 3 000 000	PAR, PS ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS, EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
71 - 75	0 à 100 000	PAR, PS
	100 001 à 250 000	PAR, PS, ECG
	250 001 à 3 000 000	PAR, PS ECG, DMT
	3 000 001 à 5 000 000	PAR, PS EFF, DMT, QF, RVM
	5 000 001 à 10 000 000	PAR, PS EFF, DMT, RE, RVM
	10 000 001 et plus	EX, PS, EFF, DMT, RE, RVM
76 et plus	Proposition d'essai : Pour tout montant, veuillez soumettre une proposition ainsi qu'une déclaration sans examen médical dûment remplie. Ne commandez pas d'exigences avant que l'Appréciation des risques ne vous en fasse la demande.	

LÉGENDE

DSEM	Déclaration sans examen médical	ECG	Électrocardiogramme
PAR	Examen paramédical	EFF	Électrocardiogramme à l'effort sur tapis roulant
UVIH	Test d'urine VIH	RE	Rapport d'enquête
DMT	Déclaration du médecin traitant	QF	Questionnaire financier
PS	Profil sanguin	RVM	Rapport de véhicule moteur
EX	Examen médical		



ASSURANCE EN CAS DE MALADIES GRAVES — GUIDE D'APPRÉCIATION DES RISQUES

Âge (au plus proche anniversaire)	Montant	Exigence
18 - 35	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 500 000	DSEM, UVIH
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS
	1 000 001 à 2 000 000	PAR, PS, DMT
36 - 40	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 250 000	DSEM, UVIH
	250 001 à 1 000 000	PAR, PS
	1 000 001 à 2 000 000	PAR, PS, ECG, DMT, RE
41 - 45	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 250 000	PAR, UVIH
	250 001 à 500 000	PAR, PS
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	1 000 001 à 2 000 000	EX, PS, ECG, DMT, RE
46 - 50	0 à 99 999	DSEM
	100 000 à 250 000	PAR, UVIH
	250 001 à 500 000	PAR, PS
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	1 000 001 à 2 000 000	EX, PS, ECG, DMT, RE
51 - 55	0 à 100 000	PAR, UVIH
	100 001 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 500 000	PAR, PS, ECG
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	1 000 001 à 2 000 000	EX, PS, ECG, DMT, RE
56 - 60	0 à 250 000	PAR, PS
	250 001 à 500 000	PAR, PS, ECG
	500 001 à 1 000 000	PAR, PS, ECG, DMT
	1 000 001 à 2 000 000	EX, PS, ECG, DMT, RE
61 - 65	0 à 99 999	PAR, PS
	100 000 à 500 000	PAR, PS, ECG, DMT
	500 001 à 1 000 000	EX, PS, ECG, DMT
	1 000 001 à 2 000 000	EX, PS, EFF, DMT, RE

LÉGENDE

DSEM	Déclaration sans examen médical	ECG	Électrocardiogramme
PAR	Examen paramédical	EFF	Électrocardiogramme à l'effort sur tapis roulant
UVIH	Test d'urine VIH	RE	Rapport d'enquête
DMT	Déclaration du médecin traitant	QF	Questionnaire financier
PS	Profil sanguin	RVM	Rapport de véhicule moteur
EX	Examen médical		



DIRECTIVES IMPORTANTES D'APPRÉCIATION DES RISQUES

Lorsque vous soumettez une demande pour une protection à la fois d'assurance vie et d'assurance maladies graves, n'additionnez pas les montants de protection. Vérifiez les deux tableaux des exigences et demandez la combinaison d'exigences la plus élevée.

Toutes les exigences sont commandées par le conseiller, sauf la déclaration du médecin traitant, le rapport d'enquête et le rapport de véhicule moteur. Si un rapport de véhicule moteur est requis, veuillez inscrire un numéro de permis de conduire valide sur votre proposition. En Alberta, si un tel rapport est requis, la personne assurée doit obtenir elle-même le rapport de véhicule moteur et le soumettre à l'Empire Vie.

Le rapport d'enquête est demandé pour tous les cas à partir de 5 000 001 \$. Pour les montants entre 3 000 001 \$ et 5 000 000 \$, nous exigeons un Questionnaire financier relatif à une entreprise ou un Questionnaire financier personnel dûment rempli. Ces questionnaires se trouvent sur le site Internet de l'Empire Vie à l'intention des conseillers, sous **Soutien/Tarification/Questionnaires et formulaires imprimables**.

Il peut être utile de soumettre d'autres documents tels qu'une lettre d'accompagnement, des états financiers ou l'analyse des besoins. Veuillez consulter nos **Lignes directrices relatives à l'appréciation des risques financiers** sur notre site Internet à l'intention des conseillers, sous **Soutien/Tarification**.

En ce qui concerne les propositions d'essai, veuillez répondre à toutes les questions posées dans la proposition vie, y compris les questions qui ne sont pas de nature médicale, et ne demandez pas d'exigences. Aucune exigence médicale ne doit être commandée si le client a été refusé ou s'est vu attribuer une forte surprime par une autre compagnie; dans ce cas, veuillez soumettre une proposition d'essai.

Ne faites appel qu'aux services paramédicaux suivants recommandés par l'Empire Vie :

- Quality Underwriting / QUS - www.qus.ca
- MedAxio - www.MedAxio.com
- Hooper Holmes - www.hooperholmes.ca
- Exam One - www.examone.ca
- Watermark - www.watermarkinsurance.com

Pour déterminer les exigences d'appréciation des risques, ajoutez au montant celui de toute assurance vie émise dans les six derniers mois par l'Empire Vie.

Les exigences médicales remplies au cours des six derniers mois sont normalement acceptables, à la condition d'obtenir une déclaration courante sans examen médical.

Nouveaux résidents : veuillez consulter les **Lignes directrices pour les voyages à l'étranger et les immigrants** sur notre site Internet à l'intention des conseillers, sous **Soutien/Tarification**.

Plus de 1 000 000 \$: Si la protection demandée est de 1 000 001 \$ ou plus, pour n'importe quel proposant, les primes seront payables sur livraison.

Assurabilité garantie : Il faut multiplier chaque unité d'AG par 2 000 \$ pour déterminer les exigences d'assurabilité.

En ce qui concerne les polices optionnelles, demandez les exigences en fonction du montant le plus élevé. Des exigences additionnelles pourraient être demandées par le tarificateur pour une évaluation du risque adéquate.

Le montant maximal de la prime Trilogie pour la garantie d'exonération de la prime prévue est de 1 500 \$ par mois ou 18 000 \$ par année.

Le montant maximal de la prime de toute autre protection d'assurance vie pour la garantie d'exonération des primes est de 2 000 \$ par mois ou 24 000 \$ par année.